



Super livret, comptes à terme, fonds euros bonifiés...

Que valent vraiment les nouveaux concurrents du livret A ?

LE + ÉCO - Les épargnants ont désormais l'embaras du choix lorsqu'il s'agit de placer leur bas de laine. Dans le sillage d'un livret A à 3%, les offres de produits d'épargne retrouvent des couleurs. Les ménages qui étaient habitués à ce que leur épargne pas ou peu risquée ne leur rapporte rien, ne vont plus savoir où donner de la tête. Les offres de produits bancaires alléchantes se multiplient depuis quelques mois : super livrets rémunérant l'argent à 4%, comptes à terme offrant jusqu'à 4,5%, ou fonds en euros annonçant plus de 3,5%. En effet, la concurrence du livret A à 3 %, liquide et défiscalisé, mais au plafond limité (22.950 euros) oblige les banques à proposer des meilleurs rendements (fiscalisés à la flat tax à 30% ou assujettis à la fiscalité de l'assurance-vie selon la durée de détention). L'envol des taux d'intérêt leur redonne d'ailleurs des marges de manœuvre pour cela. Mais comment choisir le produit le plus adapté à ses besoins, et le plus rentable ? Tour d'horizon.

Les super livrets, pour une rentrée d'argent temporaire

Les super livrets reprennent du poil de la bête. De quoi s'agit-il ? De produits bancaires totalement liquides - l'argent peut-être repris à tout moment - qui offrent un taux bonifié pendant les premiers mois de détention. L'intérêt ? Pouvoir placer de l'argent de façon temporaire pour se donner le temps de la réflexion avant de redéployer ses sommes. Un placement adapté pour placer le fruit d'une vente immobilière ou en cas d'héritage. Parmi les offres fortes du moment, on trouve celle de la banque en ligne Fortuneo qui ne propose pas moins de 5% de rendements pendant 4 mois, puis 1% ensuite. Difficile de faire mieux. Un bémol toutefois : le plafond de versement, de 100.000 euros au maximum, et une durée limitée jusqu'au 16 octobre. Autre offre également rémunératrice, celle de la plateforme d'épargne Cashbee, qui propose 4% pendant les trois premiers mois et 2,5% ensuite, dans la limite de 150.000 euros déposés.

Les comptes à terme pour une durée de détention plus longue

Les épargnants qui ont une à plusieurs années devant eux peuvent, eux, se tourner vers les comptes à terme (CAT), des produits bancaires dont le rendement, fixé à l'avance, dépend de la durée de détention (entre 1,5% et 4,5% selon les offres et le temps de blocage des fonds). Ces placements, tombés dans l'oubli ces dernières années, retrouvent le devant de la scène à la faveur de la hausse des taux. Et les clients sont au rendez-vous. Entre janvier et juin 2023, l'encours est passé de 80 à 114 milliards d'euros selon la Banque de France.

« Cela redevient un produit à la mode chez nous », confirme Sarah Zamoun, directrice de Distingo Banque, dont le CAT rapporte 3,1% sur 12 mois (3,15% pour deux ans, 3,2 % pour trois ans). Certains taux peuvent varier fortement. Ainsi à la Banque Postale, un épargnant qui bloque son argent six mois peut obtenir une rémunération de 1,5% et de 2,5 % s'il patiente un an. Plus rémunératrice encore, la banque en ligne Monabanq propose un CAT sur cinq ans, avec un taux qui augmente chaque année allant de 1,5% sur un an à 4,5 % la dernière année.

Les bonus des fonds en euros...

Le fonds en euros aussi s'adapte aussi à la hausse généralisée du rendement de l'épargne. Comment ? En proposant un supplément de rendement de 1 à 2%, par rapport au taux standard du contrat (autour de 2 % en moyenne en 2022) dès lors que le client souscrit une part plus importante de Sicav - investies en actions, obligations, immobilier... Exemple ? Suravenir opportunités 2 (Suravenir), qui propose depuis le 1er septembre un bonus de 2% pour tous les versements effectués en 2023 ou 2024. Ce qui pourrait porter la rentabilité à plus de 4% tout compris (2,10% en 2022). De même, Generali propose désormais un système de bonification capable de faire grimper la rentabilité de son fonds euros à 4% voire 4,50% en fonction du pourcentage de Sicav dans son contrat. Des taux que l'on n'avait plus vus depuis longtemps, qui sont toutefois l'apanage des contrats les plus récents. «Pour les particuliers qui détiennent des vieux contrats aux performances moyennes, c'est l'occasion de changer pour un contrat plus moderne et rémunérateur», estime Yves Conan, directeur général de Linxea.

La hausse des taux n'a pas fini de rebattre les cartes de l'épargne. Et que ce soit pour le choix d'un livret d'épargne, un compte à terme ou un fonds euros, les épargnants ont désormais à nouveau la main.